

JOURNÉE PORTES OUVERTES MO.CO. ESBA ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS

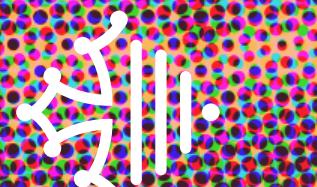
*130 rue Yehudi Ménuhin,
34000 Montpellier*

**07.02.2026
10H → 17H**

WWW.MOCOESBA.ART

**MO.CO. MONTPELLIER
CONTEMPORAIN**


**PREFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**
Liberté
Égalité
Fraternité


**La Région
Occitanie**
Pyrénées-Méditerranée


**Montpellier
Méditerranée
Métropole**
Montpellier


M
Montpellier

MO.CO. MONTPELLIER CONTEMPORAIN : UNE INSTITUTION, TROIS LIEUX

MO.CO. Montpellier Contemporain est un établissement public de coopération culturelle dédié à l'art contemporain. Cet écosystème artistique unique au monde réunit deux lieux d'exposition (MO.CO. et MO.CO. Panacée) et l'École supérieure des beaux-arts (MO.CO. Esba).

MO.CO. ESBA

Intégrée au sein d'un écosystème lui permettant d'aller au-delà des missions traditionnelles dévolues aux écoles d'art, MO.CO. Esba met en place un modèle pédagogique original, intégrant année par année les étudiant.e.s à la vie de l'institution.

Ils.elles sont ainsi invité.e.s à participer pleinement aux activités des deux espaces d'exposition du MO.CO. : des rencontres, workshops et visites d'ateliers organisées avec artistes, curateurs et critiques, jusqu'aux stages effectués au sein des services des expositions, de la médiation, de la régie ou de la communication, en passant par une riche programmation de conférences, de tables rondes et de projections.

Cette immersion forme le cœur du projet pédagogique de l'école : participatif, basé sur la confrontation des points de vue et développant ses projets à l'échelle d'un territoire, tout en tissant activement son réseau à l'étranger.

ARTISTES DEMAIN

'Artistes Demain' constitue un axe fort du projet artistique de l'établissement. Il s'agit d'un programme de professionnalisation dont l'objectif est de soutenir les jeunes artistes au sortir de l'école et d'installer une jeune scène artistique montpelliéenne issue du MO.CO. Esba.

Ce programme se décline en trois axes : résidences artistiques en France et à l'international (Saison 6 autour de grands événements internationaux, résidence Transatlantiques à Montréal, Bandjoun Station au Cameroun, Cité internationale des arts à Paris, Abbaye de Fontfroide à Narbonne etc), expositions et intégration à des réseaux de diffusion.

CONCOURS D'ENTRÉE 2026

Le concours se déroule en deux étapes :

- La pré-sélection : seul.e.s les candidat.e.s admis.e.s seront habilité.e.s à poursuivre le concours
- Les épreuves d'admissibilité se composent de trois épreuves obligatoires :
 - Une épreuve écrite destinée à évaluer la culture générale et la maîtrise de la langue française
 - Une épreuve de pratique artistique
 - Un entretien avec un jury composé de trois membres nommés par la direction

1. Hors Parcoursup Informations : sur moco.esba.art
Retrait du dossier : à partir du 19 janvier 2026 sur le site de l'école www.moco.esba.art

2. Via Parcoursup sur la plateforme Parcoursup.fr
Limite de dépôt des dossiers : 1er avril 2026
Frais de dossier d'inscription : 50€

Rappel des critères pour entrer en année 1 :

- Être titulaire du baccalauréat (ou candidat.e à la session de l'année en cours)
- Être titulaire d'un titre équivalent au baccalauréat, français ou étranger
- Satisfaire aux épreuves du concours d'entrée
- Être titulaire du test de français niveau B2 pour les candidat.e.s étranger.e.s de pays non francophones

La direction de l'établissement peut, après avis de la commission de recevabilité et à titre dérogatoire, autoriser à se présenter aux épreuves du concours d'entrée un.e candidat.e rendant compte d'un parcours scolaire suivi, d'une pratique artistique ou d'une activité professionnelle recevable.

Calendrier des épreuves

- Vendredi 10 avril : épreuve de pré-sélection / à distance
- Mardi 5 mai : épreuves écrites et expression plastique / à distance
- Lundi 18 ou mardi 19 mai : Entretien avec un jury sur la base d'un dossier personnel au MO.CO. Esba

Résultats

- À partir du 1er juin 2026 : résultats sur le site www.moco.esba.art (Hors Parcoursup) et sur la plateforme Parcoursup.fr

COMMISSION D'ADMISSION EN COURS DE CURSUS (2, 3 OU 4ÈME ANNÉE)

Les candidat.e.s doivent justifier de l'obtention de* :

- 60 ECTS pour un accès en semestre 3 (2ème année)
- 120 ECTS pour un accès en semestre 5 (3ème année)
- 180 ECTS pour un accès en semestre 7 (4ème année)

**Obtenus en France dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé reconnu par l'État ou que le cycle d'études suivi soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau.*

- Obtenus dans un autre État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

- Les candidat.e.s ayant obtenu des diplômes hors de l'Union européenne. Ces diplômes feront l'objet d'un contrôle de comparabilité avec les diplômes français.

Pour l'ensemble des années : un dossier de création personnelle comportant une sélection de 15 œuvres représentatives de son travail de production et de ses recherches (dessins, photographies, croquis ou peintures, performances, sculptures, installations, vidéo, etc).

Auxquels s'ajoutent :

- Pour la 3ème année : une note d'intention d'une ou deux pages dans lesquelles il/elle devra présenter ses orientations plastiques en vue du DNA (pratiques et références plastiques).

- Pour la 4ème année : une note d'intention (en 5 ou 10 lignes) présentant les enjeux de son travail plastique, ainsi que son projet de mémoire (une page) en lien avec les problématiques de son travail plastique.

Pour les candidat.e.s étranger.e.s de pays non francophones, le test de français correspondant au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues est requis pour l'entrée à MO.CO. Esba.

Calendrier :

- Retrait du dossier à partir du 7 janvier 2026 sur www.moco.esba.art
- Limite de dépôt des dossiers le 6 mars 2026
- Pré-sélection le 7 avril 2026
- Entretien le 26 mai 2026

FRAIS DE SCOLARITÉ

- Frais de dossier d'inscription : 50€
- Frais de scolarité Résident.e.s de Montpellier Méditerranée Métropole : 430€
- Résident.e.s hors Montpellier Méditerranée Métropole : 640€
- Les étudiant.e.s boursier.e.s sont exonéré.e.s des droits d'inscription
- Caution de bibliothèque : 92€

Cette caution est exigée pour le prêt de livres en bibliothèque. Elle est encaissée en début de scolarité et remboursée en fin de scolarité de l'étudiant.e dans l'établissement.

Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

La CVEC est une contribution obligatoire collectée par les Crous qui permet de développer des services utiles pour le quotidien des étudiant.e.s, dans l'établissement de formation et dans le Crous de son académie. Les étudiant.e.s boursier.e.s sont exonéré.e.s de cette contribution.

Pour connaître les détails de cette mesure :
<https://messervices.etudiant.gouv.fr/>
www.moco.esba.art
www.moco.art

AUTOUR DE L'ÉCOLE

Bureau des étudiant.e.s

Cette association réalise différentes actions pendant l'année universitaire afin de répondre aux besoins des étudiant.e.s, de promouvoir leur travail et d'enrichir la vie au sein de l'établissement.

Email : bde@moco.art
Facebook : Beaux-Arts BDE

CROUS Montpellier

2, rue Monteil 34033 Montpellier Cedex
T. 04 67 41 50 00
www.crous-montpellier.fr

Assistance sociale du Crous

Les étudiant.e.s peuvent s'adresser au service sociale du Crous pour tout problème relevant de sa compétence à :
service.social@crous-montpellier.fr

Bourses d'études

Pour une première demande de Dossier Social Etudiant (DSE), s'inscrire impérativement et exclusivement sur le Crous de l'académie d'origine du/de la futur.e etudiant.e et aux dates indiquées sur le site : www.crous.fr/bourses/constituer-dossier-social-etudiant

Sous conditions, le barème est établi chaque année par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

LOGEMENT

Les logements sociaux pour étudiant.e.s boursier.e.s sont gérés par le Crous. Les étudiant.e.s doivent en faire la demande en même temps que les bourses sur critères sociaux (DSE). Le centre d'art MO.CO. Panacée possède en son sein une résidence de logements étudiants. Ces logements sont alloqués en priorité aux étudiant.e.s boursier.e.s de l'Esba.

A VOIR EN CE MOMENT

31 janvier → 3 mai 2026
Au MO.CO. et au Musée Fabre
Exposition 'L'École des beaux-arts de Montpellier : une histoire singulière'

L'École des beaux-arts de Montpellier est l'une des plus anciennes écoles d'art françaises créées en région. D'abord intégrée au Musée Fabre, puis réformée au XIX^e siècle, elle accompagne très tôt des parcours prestigieux, de Cabanel à Ernest Michel, avant de rayonner au début du XX^e siècle grâce à des figures majeures comme Germaine Richier ou Pierre Soulages. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, l'école devient un foyer d'expérimentation radicale, notamment avec le mouvement Supports/Surfaces et une scène méridionale d'envergure internationale. À partir des années 1970, elle affirme une forte identité collective tout en encourageant l'émancipation artistique. Depuis 2018, intégrée au MO.CO. au sein d'un écosystème artistique inédit réunissant deux centres d'art et une école supérieure d'art, le MO.CO. Esba fonctionne comme un laboratoire ouvert, fondé sur la transversalité et l'autonomie.

L'exposition 'L'École des beaux-arts de Montpellier : une histoire singulière' parcourt ainsi plus de deux siècles de création, montrant comment l'École des beaux-arts de Montpellier a su conjuguer héritage et émancipation.